
TERMES DE REFERENCE POUR APPEL À CANDIDATURE

CONSULTANT(S) (ES)

Spécialiste(s) en approvisionnement responsable et en engagement des marchés de l'or

1105 - Responsible Sourcing and Market Engagement Officer

17 mars 2026

1. Contexte

La République de Guinée est partie à la Convention de Minamata sur le mercure qu'elle signée le 25 Novembre 2013 puis ratifié le 21 octobre 2014. Dans le cadre de la lutte contre l'utilisation du Mercure dans le secteur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (EMAPE) de l'or, elle a développé un Plan d'Actions National (PAN 20219-2022) qui a permis d'inventorier les zones à fort taux d'utilisation et d'émissions anthropiques de mercure liées au secteur EMAPE, de faire un état des lieux du dispositif légal et règlementaire encadrant ledit secteur et apprécier les besoins des acteurs en vue de la réduction voire l'élimination du mercure.

Ces travaux ont permis à la République de Guinée d'être éligible et de bénéficier du programme GOLD+ « Opportunités globales pour le développement à long terme du secteur minier artisanal et à petite échelle ». Ce programme est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) au sein de 23 pays. Son objectif principal est l'élimination des émissions et des rejets de mercure dans l'environnement provenant de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE). En république de Guinée, le programme est implémenté sous le projet dénommé « planetGOLD Guinée ».

2. Description du projet

Le projet planetGOLD Guinée est un projet pluriannuel (2023-2028) financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) dans le cadre de son appui au gouvernement guinéen.

Il vise à éliminer le mercure dans le secteur de l'EMAPE par la formalisation du secteur, la promotion de technologies de traitement sans mercure, en raccourcissant la chaîne d'approvisionnement en or et en facilitant un accès direct accru au marché international pour les mineurs artisanaux et à petite échelle de l'or.

Afin de répondre précisément aux lacunes générées par le secteur de l'EMAPE de l'or en matière d'environnement et d'économie, le projet planetGOLD est conçu autour de quatre (04) composantes qui reflètent les besoins identifiés en termes d'activités, de résultats et de retombées clés. Ces composantes sont :

Composante 1 : La promotion de la formalisation dans le secteur national de l'EMAPE par le renforcement, la sensibilisation et le soutien aux organisations minières qui faciliteront les changements durables et amélioreront la capacité organisationnelle des communautés EMAPE ciblées ;

Composante 2 : La fourniture de solutions financières adéquates qui peuvent promouvoir un marché de l'or sans mercure compétitif dans le pays, intégré dans des chaînes d'approvisionnement en or internationales transparentes et traçables.

Composante 3 : L'introduction et l'adoption de technologies efficaces de traitement de l'or sans mercure dans le secteur EMAPE.

Composante 4 : La promotion d'initiatives de diffusion et d'échange d'informations au niveau national et international, conformément à la stratégie de sensibilisation du programme PlanetGOLD.

Les objectifs attendus de ce projet sont le renforcement des politiques de soutien à la formalisation, l'établissement d'un fonds renouvelable pour fournir aux mineurs des incitations financières à l'achat de systèmes de traitement sans mercure et le déploiement de modules de formation en collaboration avec des institutions professionnelles pour l'utilisation de ces technologies et la formalisation des opérations minières.

L'exécution du projet a été confiée au Centre Africain pour la Santé Environnementale (CASE) en Collaboration avec le Ministère de l'Environnement du Développement Durable de la République de la République de Guinée à travers le bureau du Point Focal de la convention de Minamata. Pour ce faire, l'Agence d'Exécution dispose d'une Unité de Gestion du Projet basée devant être composée d'experts dédiés de manière permanente et sur la durée du Projet, à son implémentation.

Après deux (02) années de mise en œuvre, à l'orée d'une phase décisive et en accord avec le Ministère de l'Environnement, l'Agence d'exécution procède au renforcement de ses capacités opérationnelles par le recrutement d'un spécialiste ou pool de spécialistes en Approvisionnement Responsable et Engagement du Marché de l'Or (EMAPE), afin de **connecter les producteurs d'or dudit secteur aux marchés responsables. Il jouera un rôle de pont stratégique entre les communautés minières, les institutions nationales et les acteurs internationaux.**

3. Description du poste

Projet :	planetGOLD GUINÉE
Titre du poste :	Spécialiste en approvisionnement responsable et en engagement des marchés de l'or
Lieu d'exercice :	Conakry et dans toutes les zones bénéficiaires du projet
Date de prise de fonction :	**7 avril 2026**
Nature du contrat :	Consultance
Durée du contrat :	Un (01) an renouvelable de manière formelle
Langues de travail :	Français et Anglais
Supervision :	Coordonnateur national du projet

4. Description du profil et des Missions

Profil du/des candidat(s) :

Formation

- Master en Économie, Finance, Banque, Achats, approvisionnement et Commerce International ou domaine équivalent.

Expérience

- Au moins 5 ans d'expérience confirmée en chaînes d'approvisionnement responsables et normes internationales
- Expérience avérée en montage de projets et levée de fonds, négociation d'achats et approvisionnement, plaidoyer et gestion de partenariats,
- Connaissance des mécanismes de financement nationaux et internationaux,
- Expérience dans le secteur minier artisanal et/ou dans des projets de développement durable serait un atout

Compétences

- Connaissance et implémentation des standards OCDE, LBMA, CRAFT, Fairmined ;
- Mise en place de systèmes de suivi de l'or artisanal, audits de conformité
- Utilisation des outils d'analyse financière et de gestion de projets ;
- Capacités de négociation et de plaidoyer avec les raffineurs, joailliers et les institutions financières ;
- Capacité à créer de passerelles entre producteurs locaux et acheteurs internationaux
- Capacité à dialoguer avec les autorités nationales, bailleurs et organisations internationales
- Maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit) ;
- Compréhension des tendances du marché de l'or et des opportunités commerciales ;
- Pédagogie pour renforcer les capacités des coopératives minières ;
- Planification, reporting, coordination inter-institutionnelle.

;Tâches et Responsabilités principales :

Avec les coopératives bénéficiaires du projet

- Effectuer l'évaluation de l'approvisionnement responsable en vue d'idientifier les écarts avec les critères OCDE, planetGOLD et la loi nationale ;
- Former les acteurs à la constrution de méthodes et modules sur la diligence raisonnable, la traçabilité, le suivi et l'établissement des rapports ;
- Former les membres des coopératives et groupements sur la traçabilité, la comptabilité, la négociation équitable et la conformité aux normes internationales ;
- Accompagner les coopératives dans la création d'une politique d'approvisionnement responsable en or ;

- Relier les coopératives aux acheteurs responsables et aux circuits formels d'exportation.
- Appuyer les coopératives dans la documentation et le partage de l'information sur leur approvisionnement en or sans mercure
- Accompagner les coopératives dans la mise en oeuvre d'un modèle d'entreprise incitatif qui intègre des incitations tarifaires pour que les mineurs formalisent ou s'adaptent à des technologies sans mercure

Avec les acteurs en aval de la chaîne d'approvisionnement

- Assurer la diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement, en identifiant et réduisant les risques.
- Appuyer les cooprératives et goupements dans le développement et la négocitaion des contrats de sorte à garantir des conditions équitables et transparentes entre coopératives et acheteurs.
- Mettre en place des systèmes de certification (or responsable, or sans mercure) pour valoriser l'or artisanal sur les marchés internationaux.
- Produire des rapports réguliers pour la Coordination Nationale du Projet, les bailleurs, les autorités et partenaires internationaux.
- Accompagner les acteurs à la constrution de méthodes et modules sur la diligence raisonnable, la traçabilité, le suivi et l'établissement des rapports
- Préprarer avec lesdits acteurs, un plan de transition au delà de la durée du projet

Avec les acteurs en amont de la chaîne d'approvisionnement en or (producteurs, communautés minières)

- Aider à structurer les flux d'or artisanal pour garantir une traçabilité dès le site d'extraction ;
- Instaurer des mécanismes de concertation entre mineurs, leaders locaux et autorités pour une exploitation responsable.

Avec l'ensemble des acteurs (coopératives/exportateurs)

- Réaliser une étude pour la mise en oeuvre de systèmes de diligence raisonnable
- Jouer le rôle de médiateur entre producteurs, coopératives, acheteurs et autorités ;
- Instaurer des mécanismes de suivi-évaluation participatifs pour garantir la confiance dans la chaîne.
- Accompagner les acteurs à identifier et à atténuer les risques par le biais de plans d'action correctifs, d'un suivi au niveau du site
- Promouvoir une approche durable intégrant les critères environnementaux et sociaux.

- Déployer le test d'un logiciel permettant le sourcing et la traçabilité de l'or

Pour le financement des coopératives

- Collaborer avec l'expert en finance inclusive pour la préparation et le montage des contrats d'achat (Rapports coopératives et ses membres / Rapports coopératives / Raffineurs)

Avec les acteurs du marché de l'or

- Soutenir les coopératives dans les négociations avec les acteurs du marché de l'or LBMA pour l'élaboration d'un modèle de financement conforme aux attentes desdits acteurs

Livrables attendus :

- **Rapport d'évaluation de l'approvisionnement responsable** : analyse des écarts par rapport aux critères OCDE, planetGOLD et à la loi nationale ;
- **Modules de formation** sur la diligence raisonnable, la traçabilité, le suivi et le reporting ;
- **Manuels pratiques** pour les membres des coopératives (traçabilité, comptabilité, négociation équitable, conformité) ;
- **Politique d'approvisionnement responsable** rédigée et adoptée par chaque coopérative ;
- **Rapports de liaison avec acheteurs responsables** et circuits formels d'exportation ;
- **Documentation sur l'or sans mercure** (rapports, fiches techniques, études de cas) ;
- **Rapports de diligence raisonnable** sur les chaînes d'approvisionnement, incluant les risques identifiés et les mesures d'atténuation ;
- **Contrats types équitables et transparents** entre coopératives et acheteurs.
- **Systèmes de certification** (or responsable, or sans mercure) opérationnels et testés.
- **Rapports périodiques** (mensuels/trimestriels) remis à la Coordination Nationale du Projet, aux bailleurs et aux autorités.
- **Plan de transition post-projet** élaboré avec les acteurs aval pour assurer la durabilité.
- **Procédures de structuration des flux d'or artisanal** garantissant la traçabilité dès le site d'extraction.
- **Étude de mise en œuvre des systèmes de diligence raisonnable** adaptée au contexte guinéen ;

- **Rapport d'évaluation de l'approvisionnement** responsable des coopératives sélectionnées ;
- **Rapports de médiation multi-acteurs** (producteurs, coopératives, acheteurs, autorités) ;
- **Système de suivi-évaluation participatif** avec indicateurs validés par les parties prenantes ;
- **Plans d'action correctifs** pour atténuer les risques identifiés sur les sites
- **Rapport sur l'intégration des critères environnementaux et sociaux** dans l'approvisionnement.
- **Rapport pilote sur le déploiement d'un logiciel de sourcing et traçabilité** de l'or artisanal.
- **Contrats d'achat montés en collaboration avec l'expert en finance inclusive**, incluant les rapports coopératives/membres, coopératives/raffineurs.
- **Rapport de négociation avec les acteurs LBMA** (London Bullion Market Association) pour l'élaboration d'un modèle de financement conforme.
- **Modèle de financement validé** par les acteurs du marché de l'or et adapté aux coopératives artisanales.

5. Dossiers de candidature

Toute candidature à l'offre devra être transmise par un dossier de candidature en langue française comprenant, outre **des documents complémentaires pour justifier du profil attendu** :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif du CASE ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé comportant des informations démontrant que le candidat ou le pool de candidats possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois (3) références professionnelles ;
- Une copie des diplômes;
- Au moins trois (3) attestations de bonne exécution ou certificats de travail aux dates les plus récentes ;
- La proposition des honoraires forfaitaires mensuels (excluant l'hébergement, la restauration, le transport lors des missions qui restent à la charge de l'Agence d'Exécution selon ses grilles de subsistance).

6. Candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le **26 Mars 2026** à minuit heure (GMT), uniquement aux adresses suivantes :

A : appels.offres@medd.gov.gn; appelacandidatures-afceh@afceh-hq.org
Cc : infos@afceh.org, infos@afech-hq.org

7. Critères de sélection des candidatures

Les propositions seront évaluées par un Comité de sélection selon les critères suivants :

N0	DÉSIGNATION	CATÉGORIE	SCORES MAXIMUM
I. QUALIFICATION			
1	Niveau d'Étude	Doctorat	**15**
		Master	**10**
		Licence	**5**
II. EXPÉRIENCES PERTINENTES			
1	Années d'expériences pertinentes dans le domaine ou dans un projet similaire et autres	5 et plus	**15**
		3 à 4	**10**
		2 ans	**5**
		Moins de 2	**0**
COMPETENCES TECHNIQUES			**20**
Connaissance des standards internationaux (OCDE, LBMA, CRAFT, Fairmined)			**5**
Expérience en traçabilité et certification			**5**
Maîtrise des enjeux environnementaux (réduction du mercure, pratiques durables)			**5**
Compréhension des dynamiques de l'EMAPE en Afrique de l'Ouest			**5**
III. COMPETENCES STRATEGIQUES ET MARCHE			**15**
Capacité à développer des partenariats avec raffineurs, joailliers, institutions financières			5
Expérience en négociation et plaidoyer auprès des autorités et bailleurs			5
Analyse des tendances du marché de l'or et identification d'opportunités commerciales			5
IV. COMPETENCES RELATIONNELLES ET PEDAGOGIQUES			**15**
Communication interculturelle et travail avec des communautés locales			**5**
Aptitude à former et accompagner des coopératives minières.			**5**

Leadership collaboratif et gestion multi-acteurs			**5**
V. CONNAISSANCE LINGUISTIQUE			**10**
1	Langues étrangères	Anglais	**4**
2		Français	**4**
3	Langues locale	Langue locale	**2**

8. Calendrier de l'Appel

- Lancement de l'appel à candidatures : **19 au 26 mars 2026** ;
- Dépouillement : les **27 au 29 mars 2026** ;
- Entretiens et Finalisation des contrats : **30 mars au 3 avril 2026** ;
- Début de la mission : le **07 avril 2026.**

9. Liens de références :

Guinée | planetGOLD
https://sharedocs.org/emploi/offres.php

